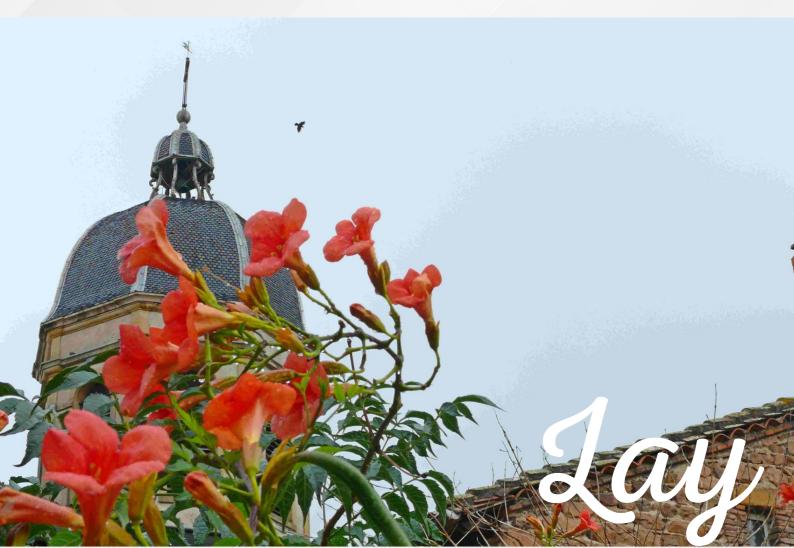




Bulletin Municipal 2023



Sommaire

	État Civil	page 1
	Mot du Maire	page 2-3
	Finances	page 4
	Personnel communal	page 5
	Conseil Municipal des Enfants	page 6-7
	Voirie	page 8-9
	Travaux dans le village	page 10-11
	Cantine	page 12
• • •	MAM	page 13
•	École	page 14
	Action sociale	page 15
	Souvenir	page 16
	Intercommunalité	page 17
	Vie pratique	page 18-19
	Bien Vivre à Lay	page 20
	Infos mairie	page 21

Etat civil

Ils sont nés en 2022 :



Maë LEROY, le 27 janvier



Lisa GARET, le 17 février



Kiara GARCIA le 22 février



Olivia TINARD, le 24 juin



Noah IMBERT, le 6 juillet



Tylio MATHELIN, le 2 novembre

Ils nous ont quittés en 2022 :

Georges MAZARD, le 16 février Pierre GUILLERMIN, le 10 mars Noël GOUTTENOIRE, le 8 avril Suzanne GIRAUD, le 13 juin Auguste ROCHE, le 21 juillet Odile DIGAS, le 14 septembre

Ils se sont nous dit oui en 2022:

Pierre-Elie RICHARD et Alice BERCHOUX, le 19 mai Luc CHETAIL et Céline BOSC, le 27 août Hugo SÉNÉCLAUZE et Marie-Charlotte DE COUËSPEL, le 3 septembre Julien THOMAS ET Clémentine ALLARY, le 1er octobre

Mot du



L'année 2022 s'en est allée ! Voilà 2023 !

2022 a apporté à chacun d'entre nous son lot de joie mais aussi d'épreuves...

La guerre en Ukraine et les différents conflits dans le monde nous rappellent que la paix n'est jamais acquise et qu'elle est un bien très fragile... N'oublions pas toutes ces populations qui souffrent de la frénésie de pouvoir de certains et n'oublions pas non plus les plus démunis et fragilisés de notre pays.

En ce qui concerne notre village, 2022 a vu la réalisation de nombreux chantiers qui vous sont retracés dans ce bulletin.

Le plus important d'entre eux est terminé : mise en service du restaurant scolaire, ouverture de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) et location de trois logements. Une inauguration de ce bel ensemble aura lieu au printemps prochain.

Notre commerce de Boucherie Charcuterie Traiteur a hélas fermé ses portes en Juillet 2022. J'en suis personnellement navré mais sachez que l'équipe municipale va tout mettre en œuvre pour redonner vie à ce commerce. N'hésitez pas à en parler autour de vous : un repreneur sommeille peut-être dans votre entourage ou parmi vos connaissances!

Je tiens à remercier toutes les forces vives de notre commune : commerçants, artisans, associations, agriculteurs, etc, qui contribuent au dynamisme et à la richesse de celle-ci.

Notre école, forte de sa centaine d'élèves, en est aussi le parfait exemple. Merci au corps enseignant pour son professionnalisme, son écoute, sa collaboration et son investissement.

L'année 2023 va connaître la finalisation de projets en cours mais aussi la réalisation de nouveaux avec :

• la construction du préau et des sanitaires au jardin public (fin des travaux cet été),



- la mise en sécurité de l'accès au village côté chapelle (dans le but de réduire la vitesse trop excessive de certains automobilistes),
- la réfection de l'assainissement et de la voirie des ruelles derrière l'église,
- la poursuite de l'aménagement des « Allées »,
- une réflexion en cours sur un chemin piétonnier de la Verpillère à la Croix Blanche (en collaboration avec le Département),
- et probablement d'autres projets initiés par nos deux conseils municipaux (enfants et adultes).

En 2023 devrait débuter la chantier de rénovation de l'EHPAD NOTRE DAME DE LAY, sous la houlette d'OVE PLENIOR, propriétaire depuis l'été 2022. Monsieur Laurent VALADE, directeur, travaille en parfaite collaboration avec la commune et nous associe à ce beau projet. C'est un gage de pérennisation de cette structure et d'emplois pour notre village.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour son engagement sans faille à mes côtés. Merci aux employés municipaux pour qui le service public n'est pas un vain mot. C'est un réel plaisir de travailler ensemble.

Merci à vous tous, habitantes et habitants de LAY, pour votre attachement à notre si beau village et bienvenue aux nouveaux habitants!

Mais il ne suffit pas que notre village soit beau, il faut qu'il vive ; et je sais que je peux compter sur vous tous. Cela signifie pour chacun d'entre nous de faire vivre nos commerces : boulangerie, bar associatif et salon de coiffure ; et de participer au mieux aux différentes manifestations...

La cérémonie des vœux aura lieu le

VENDREDI 13 JANVIER à 19H à la SALLE DES ASSOCIATIONS

(aussi appelée salle de la Forest). Nous vous y attendons NOMBREUX!

Je tiens, dès à présent, à vous présenter tous mes meilleurs vœux de SANTÉ, JOIE et BONHEUR pour cette année 2023.

Finances

Quelques chiffres !!!

Les résultats financiers de l'année 2021, sont en cohérence avec le budget primitif.

La section de fonctionnement présente un excédent de 124 926,01€ et la section d'investissement un excédent de 44 528,57 €.

La bonne gestion du budget communal nous permet de conserver un bon équilibre financier en gardant toujours le souci du bon usage des deniers publics.

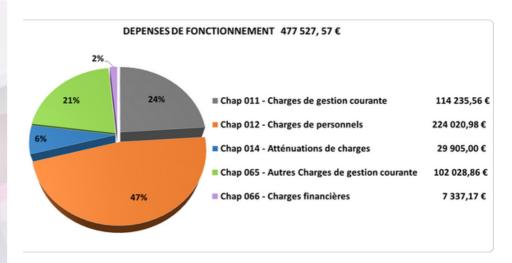
La commune conserve ses marges de manœuvre en matière de capacité d'autofinancement en maintenant sa réserve financière.

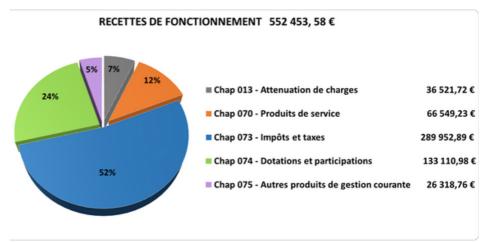
Comme chaque année les excédents seront utilisés aux futurs investissements, nous permettant ainsi un autofinancement partiel de nos projets.

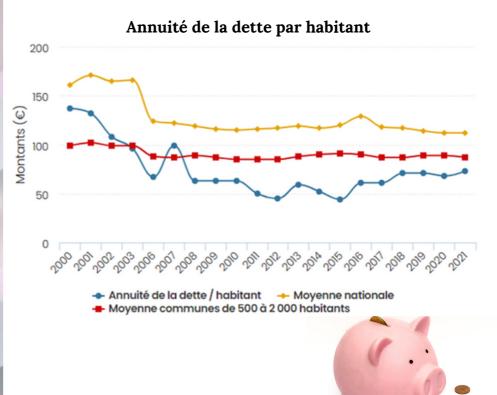


Pour info ...

Pour l'année 2022, le budget prévisionnel de la commune s'équilibre à 502 035€ en fonctionnement et 1119 829,58€ en investissement.









2 Personnel communal

Vous pourrez les retrouver...



L'ÉCOLE

...À LA MAIRIE





... SUR ... JUN VOS CHEMINS



... À LA CANTINE ET AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Conseil Municipal



Depuis le 15 octobre dernier, le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été mis en place. Des élections avaient eu lieu une semaine avant : neuf enfants étaient candidats pour quatre sièges à pouvoir.

PROJETS MENÉS CETTE ANNÉE PAR LE CME

Opération de nettoyage du village

Visite à l'EHPAD pour interpréter des chants de Noël

Participation aux commémorations et aux voeux du maire

Après-midi récréative à l'EHPAD pour du bricolage Mise en place d'un défilé de vélos fleuris lors de la Fête en Lay

Intervention lors du repas des anciens pour leur proposer des chants et des danses.

<u>1er rang, en bas :</u> Zoé, Lola, Axel

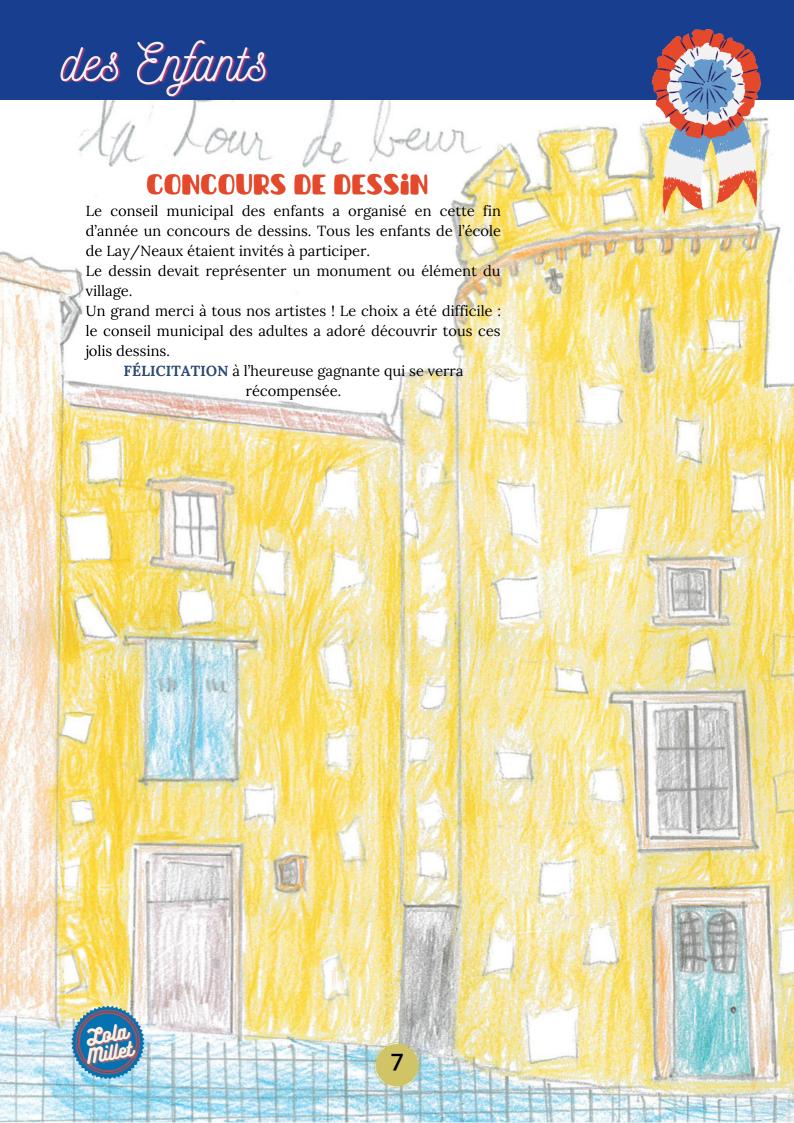
<u>2ème rang:</u> Mya, Soan, Lily, Jacky

<u>3ème rang:</u> Paula Rodrigues, Jean-Marc Giraud, Leititia Kafil













Comme les précédentes, l'année 2022 aura été dense pour Jérôme et Joël, nos deux agents communaux.

Ils ont dû assurer de nombreux travaux : l'entretien de la voirie et des fossés, la remise en état de certains chemins avec la pose d'enrobé, etc.

Ils ont aussi été très sollicités au sein du village par des réalisations de projets ou des finitions de chantiers.

Retraçons ensemble cette année.



Au cimetière: pose d'une clôture et semi d'une pelouse suite au renforcement du mur.

Création d'un passage sur le chemin de Ronde pour faciliter l'accès puis mise en place de bordures avant la pose d'enrobé.

Au lavoir : remise en état et fixation d'une table sur une plateforme nouvellement pavée.



À l'école : Aménagement de la cour avec le marquage de jeux au sol donnant aux enfants la possibilité de jouer. Réalisation d'un massif.

Au city stade : pose d'un filet limitant ainsi le risque d'un ballon dévalant la chaussée.





Voirie

Les Allées: en juin, abattage de six sapins vers l'usine route des allées par l'entreprise Recorbet. Ces arbres vieillissants pouvaient provoquer des accidents lors de grands vents comme la casse de branches voire la rupture des troncs avec de graves conséquences. Après ce chantier, évacuation des déchets et nettoyage du site.

Début des travaux aux Allées pour faciliter l'entretien avec l'ensemencement d'une pelouse.

Devant la boulangerie Jacquetton, tout un ensemble a été réalisé avec accès pour personnes à mobilité réduite.

Au lotissement de l'Hippodrome, création d'un chemin piétonnier.

Chantier maison Jacquetton, démolition du puits, nettoyage avec enlèvement de remblai.

Réalisation du faîtage sur le mur de l'école - sans citer toutes les petites interventions.

Arrachage des arbustes vers l'école et terrassement pour permettre aux maçons et charpentiers de commencer les travaux de construction de préau.

Dans le village, de nombreux marquages au sol - bandes blanches, rond point - ont été réalisés par l'entreprise Dessertine. Ils n'ont qu'un seul but : améliorer la sécurité de tous, piétons comme véhicules. Nous espérons que vous saurez les apprécier.







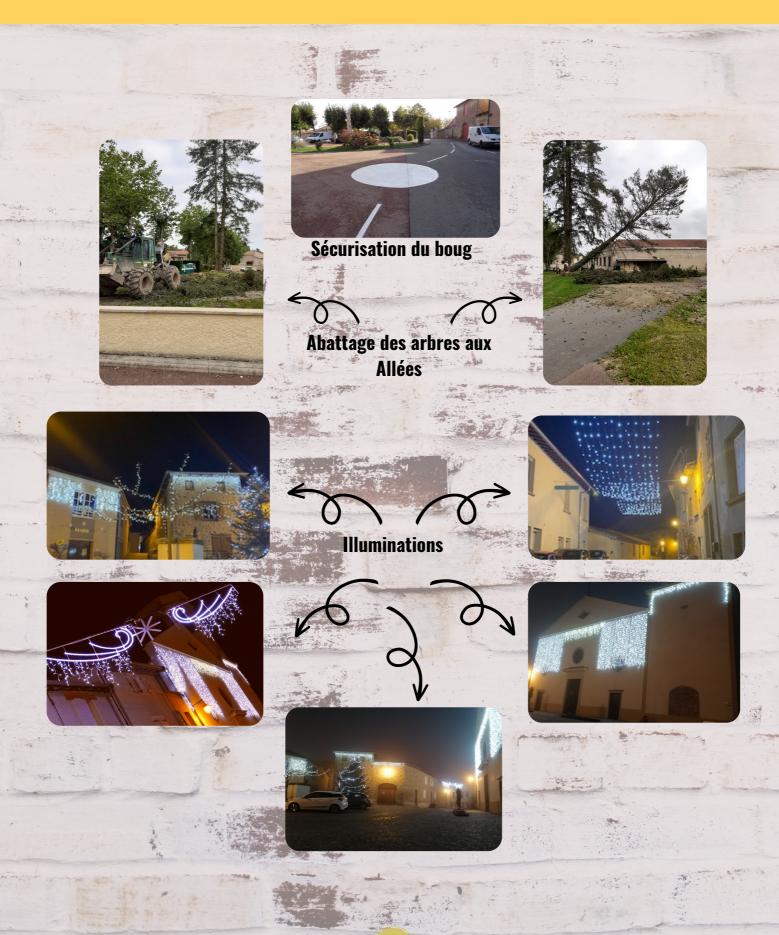




Travaux

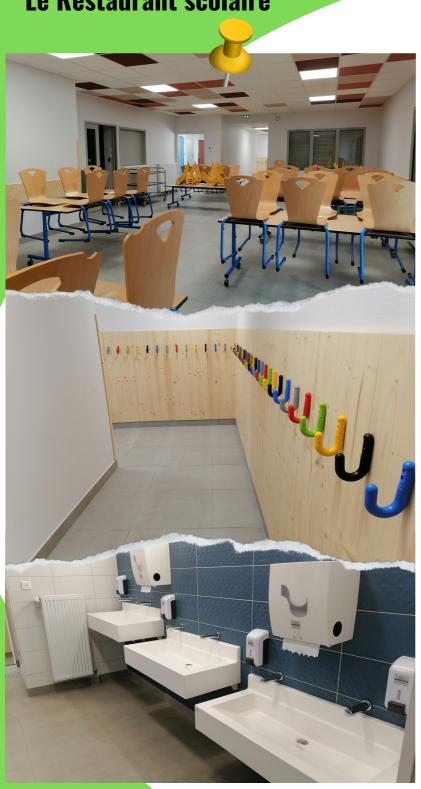


dans le village



Réalisations des





Depuis septembre, les enfants ont intégré la nouvelle cantine, attenante à l'école, avec un accès direct. Elle privilégie le bien-être de l'enfant.

Les enfants pénètrent dans les locaux directement à un espace hygiène adapté avec des lave-mains à leur hauteur ainsi que des toilettes conformes.

Une salle de restauration plus vaste et plus lumineuse, avec deux espaces dont un dédié aux plus petits, dotée de panneaux anti-bruit et équipée de matériel approprié à chaque enfant (tables, chaises).

Une cuisine ouverte sur la salle par un passe-plat, offrant une meilleure qualité de travail aux agents.

Une inauguration aura lieu courant 2023 afin de vous faire découvrir les lieux

projets 2021

La MAM

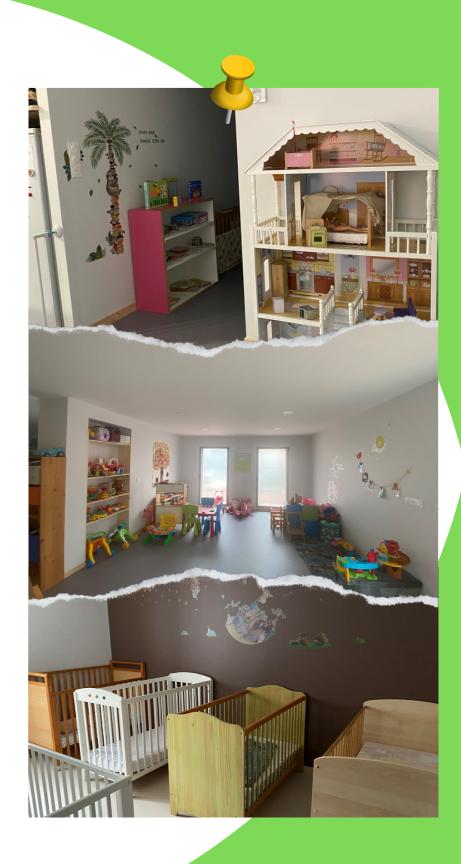
Une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) est un nouveau concept d'accueil où des assistantes maternelles se réunissent dans un lieu réservé à l'enfant pour y exercer leur profession : un accueil à mi-chemin entre la collectivité et l'accueil individuel ; un lieu de vie accueillant et chaleureux.

On associe la souplesse de l'assistante maternelle aux avantages de la collectivité, en favorisant un passage plus souple du milieu familial vers l'école.

Au travers des découvertes, de la socialisation, de l'apprentissage de l'autonomie, des jeux libres et de la créativité, chaque enfant pourra vivre une belle expérience.

La MAM est gérée par Dominique Colombat, Leititia Kafil et Véronique Riche. Elle peut accueillir jusqu'à quinze enfants simultanément et porte pour projet éducatif, les ateliers Montessori et la langue des signes pour bébé.

Cette structure est composée d'une pièce d'éveil, d'un coin cuisine, d'un bureau, de trois dortoirs et d'une salle de charge ; le tout, conforme à l'accueil de l'enfant. Elle est également dotée d'un jardin clos.



Ecole

L'école de Lay (RPIC avec Neaux) accueille 104 élèves pour 4 classes:

> 34 élèves en maternelle 13 en CP 23 en CE1 10 en CE2 13 en CM1 11 en CM2.

Une végétalisation de la cour, la pose de bancs pour les élèves et la réalisation d'une fresque murale sont en projet.



QUELQUES PROJETS

- un voyage scolaire est en projet : il aura lieu au mois de juin et concernera tous les enfants de primaire.
- des échanges avec les seniors de l'EHPAD autour du sport (jeux de ballons, athlétisme, sport de raquettes) encadrés par l'association SIEL BLEU, mais aussi avec le partage de lecture, de poésie, de jeux de société et d'animations hebdomadaires.
- remise en joie de la cour de récréation : des jeux colorés au sol, des circuits de trottinettes ont été réalisés cet été.



SERVICE PÉRISCOLAIRE

Garderie ouverte du lundi au vendredi de 7 h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h. Aide aux devoirs du CP au CM2 les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

Cantine sur inscription jusqu'au vendredi 9h au plus tard pour la semaine suivante. **Contact: 06 72 16 77 98 UNIQUEMENT**

Action sociale

Tradition respectée pour les aînés! Samedi 10 décembre, Monsieur le Maire et le CCAS avaient convié les seniors à un déjeuner festif; une occasion de passer une excellente journée pour retrouver ses amis autour d'un bon repas et d'une belle animation.





Une cinquantaine de convives avaient pris place autour des tables décorées pour apprécier un repas élaboré par la société ALTERRENATIVE.

Ils ont eu une agréable surprise avec la visite des élus du Conseil Municipal des Enfants, venus pour partager un moment de joie et de complicité en leur proposant des chants et des danses.

Les villageois de plus de 70 ans qui n'ont pas pu prendre part au repas de Noël, ont reçu un panier gourmand confectionné par le CCAS avec des produits locaux, des gourmandises et des plaids pour les anciens des maisons de retraite.

Cinquante-cinq colis ont été distribués.



PETIT PLAISIR DU MERCREDI



DEPUIS LE 16 NOVEMBRE

Reprise des activités seniors À LAY



Si vous avez envie de passer un après-midi agréable, venez vous joindre à nous :

un mercredi après-midi sur 2 à partir de 14h30, à la salle communale (dite ancienne cantine).

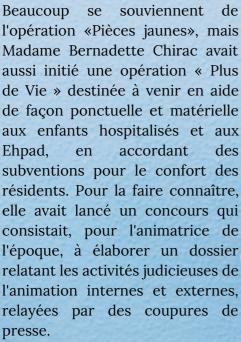
a la sanc corrirriariale (alte arieleririe caricirie).

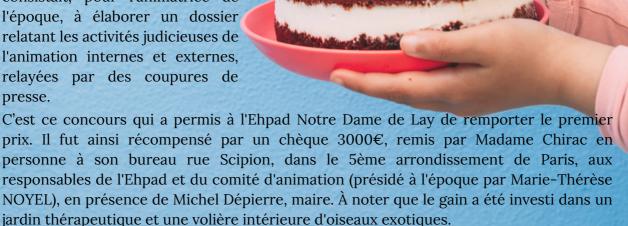
Belote, jeux divers et bonne humeur seront de la partie!



Souvenir







Intercommunalité

Deux ans après l'extension des consignes de tri, la CoPLER dresse à ce jour un bilan très satisfaisant. Les tonnages d'ordures ménagères a diminué de 24% alors que la quantité d'emballages recyclables a augmenté de 94%, soit presque le double!

Grâce à la modernisation des centres de tri, tous les papiers (journaux, magazines, feuilles, enveloppes, tickets de caisse etc.) vont pouvoir être déposés directement dans votre bac jaune ou dans le point-tri « emballages ». Les points d'apport volontaire papier seront donc petit à petit supprimés de votre commune. Seul le verre restera à trier séparément.

Dans le cas où votre bac jaune ne serait plus suffisamment grand pour votre foyer, vous pouvez contacter le service déchets.

Contact: 04 26 24 10 04 ou dechets@copler.fr.





À partir de 2023, le conseiller numérique de la CoPLER pourra venir jusqu'à vous.

Vous pourrez le solliciter sur de multiples sujets comme votre raccordement à la fibre optique, la prise en main de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre smartphone, l'installation de nouveaux logiciels ou de nouvelles applications, la recherche sur le web, l'utilisation de votre messagerie électronique et des réseaux sociaux, la recherche d'emploi, les achats en ligne, ...

Il suffit de prendre rendez-vous!

Contact: conseiller-numerique@copler.fr ou 06 03 22 04 54

Infos sur: copler.fr/ateliers-numeriques



Vie pratique

ÉLECTIONS

Depuis 2018, les inscriptions peuvent se faire en ligne et en mairie après le 31 décembre de l'année précédant les élections. Il vous suffit de remplir le document Cerfa correspondant et de joindre un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Saint-Symphorien-de Lay:

Le jeudi de 8h à midi Le vendredi de 14h à 18h

Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Balbigny:

Tous les jours de 8h à midi et de 14h à 18h

URBANISME

Le mars 2022, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été approuVous avez un projet de construction, de rénovation, de travaux divers ? Vous pouvez désormais faire votre demande en ligne depuis chez vous en vous rendant sur le site www.service-public.fr. Elle sera transmise puis enregistrée par notre secrétariat de mairie.

VIGILANCE! Depuis septembre 2022, les cerfas ont changé. Les anciens formulaires ne seront donc plus acceptés.

Vous vous posez des questions sur votre projet ? Le service ADS de la CoPLER vous conseille et vous accueille sur rendez-vous les mercredis et les jeudis de 9h à 12h.

Contact: 04 77 62 77 62 ou ads@copler.fr

Toutes ces infos et plus encore sur www.service-public.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen pour tout jeune âgé de 16 ans et de nationalité française. L'inscription se fait en mairie ou sur internet entre la date d'anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

Documents à fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- le livret de famille à jour,
- un justificatif de domicile.

Après avoir fait votre recensement citoyen:

- Vous obtenez une attestation de recensement.
- Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Le Ministère vous envoie un identifiant afin de créer votre espace en ligne.
- Vous êtes ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

CARTE D'IDENTITÉ

Face à la forte affluence des demandes et aux difficultés des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à disposition le moteur de recherche

https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/ permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

Vie pratique

Déchèterie de Croizet-sur-Gand

- Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le samedi de 9h à 17h30

Contact: 04 77 63 21 13

Déchèterie de Régny

- Du mardi au vendredi de 9h à 12h30
- Le samedi de 9h à 17h30

Contact: 04 77 63 06 68



OBJETS ENCOMBRANTS

Si vous avez des objets dont vous souhaitez vous débarrasse, mais qu'il vous est impossible de les transporter à l'une des déchèteries citées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec la mairie. Un article afin dans journal paraîtra communiquer la date de ramassage. Ce ramassage sera effectué par les agents communaux.

BRUIT

Il est interdit d'utiliser des outils de jardinage et de bricolage bruyants (tondeuses, débroussailleuses, raboteuses, compresseurs à air, etc) en dehors de ces créneaux:

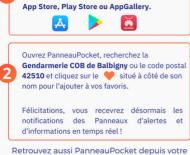
- en semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche : de 10 h à midi

SÉCURITÉ



SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme!



Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en

recherchant PanneauPocket sur

ordinateur sur app.panneaupocket.com

















HATE

Toute plantation de deux mètres ou plus doit se situer à au moins 2m de la limite séparant les deux propriétés. Les haies et arbustes de moins de deux mètres peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de cette limite. Si un grillage ou un mur sépare les deux propriétés, aucune distance de plantation n'est obligatoire.

Toute haie qui représente la séparation entre deux propriétés est considérée comme mitoyenne, quel que soit le type d'arbre.

Les deux parties ont la responsabilité de tailler la haie mitoyenne. Il convient donc de se mettre d'accord avec le voisin afin d'éviter tout malentendu.

Si la haie n'est pas mitoyenne, son entretien revient donc au propriétaire ou au locataire du terrain sur lequel elle se trouve.

Bien vivre à Lay



Les administrés ont interpelés la municipalité sur l'errance féline qui touche la commune de Lay! Face à cette reproduction massive de chats et en l'absence de maîtrise de cette prolifération, la municipalité, en lien avec l'association "L'Arche de Noé", souhaite remédier à ce fléau. Une campagne de stérilisation va être menée au printemps prochain. Vous serez informés du déroulé de cette campagne.

En attendant, nous vous invitons à faire identifier (tatouage ou médaillon) et stériliser vos chats. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site du Ministère www.i-cad.fr.

DEVINETTE

"Oh Crotte"

Mon premier ne sent pas la rose.

Mon deuxième se cache sous ma chaussure.

Mon troisième dit que si c'est sous la gauche, ça porte bonheur.

Mon tout est un fléau qui se cache par-ci par-là dans tout le village et qui met nos nerfs à rude épreuve.

Je suis, je suis ...?

Réponse : une crotte de chien.

Des bornes canisac seront installées en janvier 2023. Vous pourrez ainsi ramasser les déjections de vos animaux (chiens ET chats) en toute tranquillité.

STATIONNEMENT

Nous savons que les récents travaux de la maison dite "Jacquetton" ont quelque peu chamboulé votre vie quotidienne et qu'il s'est parfois avéré difficile de trouver une place dans le bourg. Cependant, les chantiers sont actuellement terminés et force est de constater que de mauvaises habitudes ont été prises. Bien que nos agents communaux aient déposé une barrière à l'entrée, nous constatons régulièrement la présence de véhicules au jardin public, mettant ainsi en danger les enfants qui se rendent à l'école chaque jour ou ceux qui se divertissent aux jeux installés. Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir stationner sur les emplacements prévus à cet effet afin de garantir la sécurité de tous. Nous vous laissons la possibilité de stationner au jardin public les week-ends **uniquement et lors d'événements exceptionnels**.

Pour rappel, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque la circulation pour le passage d'un piéton, d'un vélo ou d'une voiture.

Infos mairie

La mairie vous accueille

Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h Le mardi et le vendredi de 14h à 16h Le samedi de 9h30 à 12h30

Contact:

04 77 64 78 64 mairie.lay@copler.fr



L'agence postale vous permet d'affranchir votre courrier, d'envoyer des colis, de venir récupérer des plis recommandés, de retirer des espèces, d'acheter des offres mobiles, etc.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 Le samedi de 9h30 à 12h30

Permanence des élus

M. Jean-Marc GIRAUD, Maire Du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et sur rendez-vous

Mme KAFIL Leititia, Première adjointe, les vendredis de 14h à 15h

M. GUILLON Jean-Christophe, Deuxième adjoint, les samedis de 10h à 12h

M. SALAZARD Pierre, Troisième adjoint, les mardis de 10h à 12h.

Recevez nos dernières informations et alertes en temps réel grâce à l'application mobile **Localiti**!

Comment procéder?

- Scannez le QR code ci-contre avec votre téléphone ou rendez-vous directement sur ou et téléchargez gratuitement l'application mobile Localiti
- Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement la localité "42470" ou "Lay"
- Abonnez-vous à nos informations en nous enregistrant dans vos "favoris"





